

# NOUVELLES de Vimont



1er semestre 2026



## Edito

La nouvelle municipalité est heureuse de remettre en place "Les Nouvelles de Vimont" pour vous communiquer les principales informations en lien avec la commune. Dans cette édition, retrouvez la nouvelle équipe municipale, élue en mars dernier, et quelques éléments sur notre budget pour l'année 2026.

## Le saviez-vous ?

Une des plus anciennes mentions de Vimont apparaît dans un document de 1068. De nombreux documents du Moyen-Age mentionnent notre village sous des formes variées : Wimundo, Guimunt, Vimunt, Wimunt ou encore Vimondo.

## A vos agendas EVENEMENTS A VENIR



**20 JUIN 2026**

Fête du village

*organisée par Vimont Animations*

-

**6 SEPTEMBRE 2026**

Rallye pédestre "Le trésor de Guillaume"

*organisé par Vimont Animations*

-

**11 NOVEMBRE 2026**

Armistice 1918

-

**21 NOVEMBRE 2026**

Soirée Couscous

*organisée par Vimont Animations*

-

**DÉCEMBRE 2026**

Noël des enfants

## Le mot du Maire



Chères Vimontaises,  
Chers Vimontais,

Je tiens, au nom de l'ensemble de la nouvelle équipe municipale, à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous avez témoignée à l'équipe « Ensemble pour notre village ».

C'est avec une immense fierté, mais aussi une grande humilité, que j'assume aujourd'hui la fonction de maire de notre village. Je mesure la responsabilité qui nous incombe et l'exigence que vous placez en nous.

Nous avons six ans pour construire ensemble l'avenir de notre territoire. Six ans de travail, de dialogue, et d'action.

Ce premier bulletin municipal est l'occasion de vous présenter la nouvelle équipe, mêlant expérience et renouveau. Nous avons à cœur de mettre en œuvre les engagements annoncés. Je réunirai prochainement les conseillers en commissions pour y travailler.

Ce bulletin est un rendez-vous essentiel que je m'engage à maintenir et d'améliorer la communication, qui est cœur de notre projet. Une communication renouvelée, à double sens et participative, en impliquant prochainement la jeunesse de notre territoire.

### **La convivialité**

Les moments de partage et le plaisir d'être ensemble pour notre village constituent l'essence même de notre engagement. Nous avons eu une magnifique illustration le 12 avril dernier, lors du repas des aînés. Ce moment de retrouvaille a été l'occasion d'échanges précieux et chaleureux et de voir nos anciens réunis, partager des sourires et des souvenirs. Cet esprit va continuer de battre. Je vous invite

à noter la date du 20 juin pour la fête du village organisée par Vimont Animations. Ce rendez-vous sera une nouvelle opportunité de partager un moment festif et fraternel.

### **Des finances saines pour de nouveaux investissements**

Ce mot est aussi l'occasion de vous parler en toute transparence de la gestion de notre village. Les finances vont permettre de réaliser de nouveaux projets d'investissement sans alourdir la fiscalité locale. En effet, le 7 avril dernier, le conseil municipal s'est réuni, comme chaque année à cette période, pour voter le budget de la commune. Cette année encore, l'ensemble des élus ont décidé de ne pas augmenter la part communale de la taxe foncière.

### **Le bien être de tous**

À l'approche de l'été, il est essentiel d'assurer le bien-être de chacun. La période estivale doit être un temps de repos, mais aussi de respect mutuel. Veillons ensemble au respect de la tranquillité du voisinage pour que l'été reste un plaisir pour tous.

Toute l'équipe municipale, agents, élus et moi-même vous souhaitons à toutes et à tous un bel été.

N'hésitez pas à venir à notre rencontre.

Avec tout mon dévouement,  
Votre Maire.

*Damien Hauguel*

# Votre nouvelle équipe se présente



Damien HAUGUEL  
**Maire**



Yohann BARBIER-NEVEU

**1er adjoint**

en charge de l'administration générale, la communication et les relations publiques, et la démocratie participative



Julie LEVAIN

**2e adjointe**

en charge des affaires scolaires et des transports



Yves ROCHER

**3e adjoint**

en charge des services techniques, des espaces verts, de la voirie et des travaux



Sébastien LE BARBENCHON

**Conseiller délégué**

en charge de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire



**au premier plan, de gauche à droite :**

Yves ROCHER, Julie LEVAIN, Damien HAUGUEL, Yohann BARBIER-NEVEU

**au deuxième plan, de gauche à droite :**

Elodie DUMONT, David ANNE, Isabelle LOISON, Emmanuelle LEGRAND, Sébastien LE BARBENCHON

**au troisième plan, de gauche à droite :**

Flavie PRIEUR, Muriel LEVIELLE, Sylvie RENAULT, Tony PUTIGNIER, Frédéric MERIENNE

# Composition des commissions communales

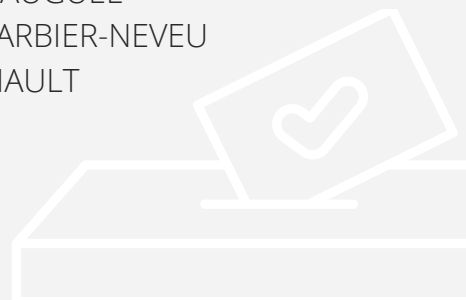
## Finances

- Damien HAUGUEL
- Yves ROCHER
- Julie LEVAIN
- Yohann BARBIER-NEVEU
- David ANNE
- Frédéric MERIENNE



## Administration générale et élections

- Damien HAUGUEL
- Yohann BARBIER-NEVEU
- Sylvie RENAULT



## Urbanisme

- Damien HAUGUEL
- Yves ROCHER
- Sébastien LE BARBENCHON
- Tony PUTIGNIER
- Frédéric MERIENNE



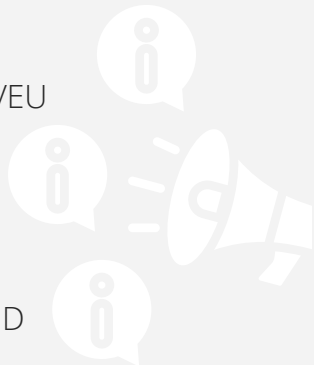
## Travaux

- Damien HAUGUEL
- Yves ROCHER
- Tony PUTIGNIER
- Frédéric MERIENNE
- Emmanuelle LEGRAND
- Elodie DUMONT
- Isabelle LOISON



## Information et relations publiques

- Damien HAUGUEL
- Yohann BARBIER-NEVEU
- Sylvie RENAULT
- Elodie DUMONT
- Flavie PRIEUR
- Muriel LEVIELLE
- Emmanuelle LEGRAND



## Vie associative, fêtes et cérémonies

- Damien HAUGUEL
- Yves ROCHER
- Julie LEVAIN
- Flavie PRIEUR
- Muriel LEVIELLE
- Elodie DUMONT
- Isabelle LOISON



## Vie scolaire

- Damien HAUGUEL
- Julie LEVAIN
- Flavie PRIEUR
- Elodie DUMONT
- David ANNE



## Logement

- Damien HAUGUEL
- Julie LEVAIN



# Budget municipal 2026

Lors de la séance du conseil municipal du 7 avril dernier, les élus ont voté le budget municipal primitif 2026. A nouveau, les finances de notre commune restent saines.

D'un point de vue comptable, le budget est structuré en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement qui doivent être présentées en équilibre (recettes = dépenses) :

- La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité (électricité, charges de personnel,...).
- La section d'investissement présente les programmes d'équipement nouveaux ou en cours (travaux, acquisition de terrains, remboursement du capital de la dette...).

Aussi, près de **4 000 €** de subventions ont été distribuées à diverses associations.

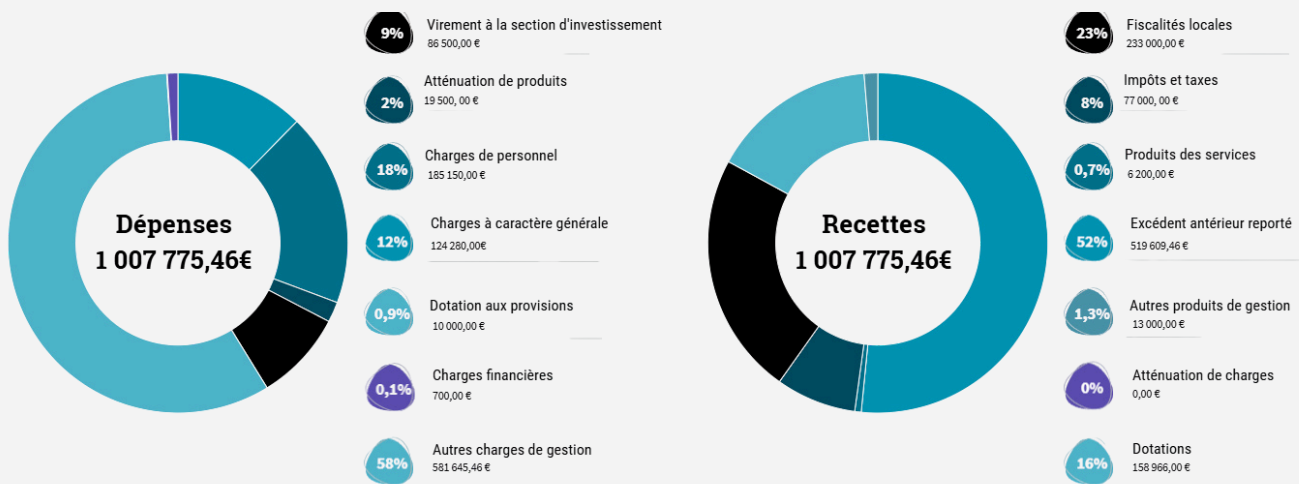
Une nouvelle fois, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux, répartis comme suit :

- Foncier bâti : **37,12 %**
- Foncier non bâti : **22,39 %**
- Taxe d'habitation : **14,78 %**

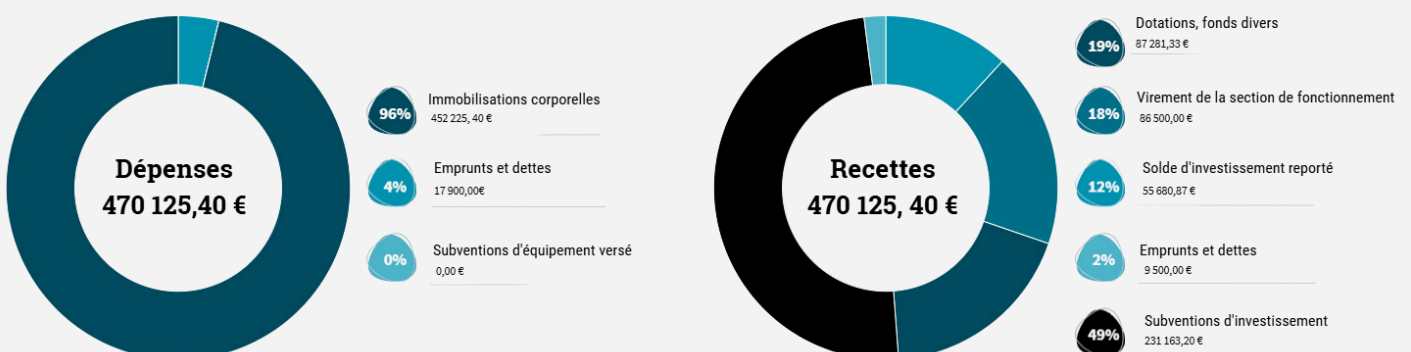
## À savoir

Le taux du foncier bâti est composé de la part communale et de la part départementale. Cette année encore, la part communale n'augmente pas dans notre budget (15,02%).

## FONCTIONNEMENT



## INVESTISSEMENT



# Mémento - 2026

## HORAIRES DE LA MAIRIE

Sandra et Déborah vous accueillent le lundi de 9h à 12h, le mardi de 16h à 18h30, et le jeudi de 16h à 18h30.

Contact au **02 31 230 108**  
ou sur [www.vimont.fr](http://www.vimont.fr)  
via l'onglet "Nous contacter".



## SITE ET RÉSEAUX SOCIAUX

Retrouvez l'ensemble des informations relatives à notre commune et les réponses à vos questions sur le site internet <https://www.vimont.fr> ou sur Facebook "Mairie de Vimont"



<b>LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE</b> LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24	<b>17</b> <b>POLICE SECOURS</b> Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police
<b>112</b> NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne	<b>18</b> <b>SAPEURS-POMPIERS</b> Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide
<b>15</b> <b>SAMU</b> LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins	<b>114</b> NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS

## SALLE DES FÊTES - TARIFS 2026

- Habitants de Vimont : 300€
- Habitants hors commune : 500€
- Location à la journée : 120€
- Caution **encaissée** : 250€
- Associations de Vimont et de Bellengreville/Vimont : location gratuite une fois dans l'année.
- Location au tarif des habitants de Vimont pour les autres associations.
- Activités sportives et culturelles régulières : 13€ la demi-journée



## TRANQUILITE VACANCES

La Gendarmerie propose chaque année l'opération "Tranquillité vacances". Elle permet de demander la surveillance de son domicile par la gendarmerie ou la police lors d'absences prolongées.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter la gendarmerie de Moul-Chicheboville.

A l'approche de l'été, soyons vigilants !  
Jetez également un oeil chez vos voisins.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Contre les cambriolages, les bons réflexes!

**OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES**

## NUISANCES SONORES

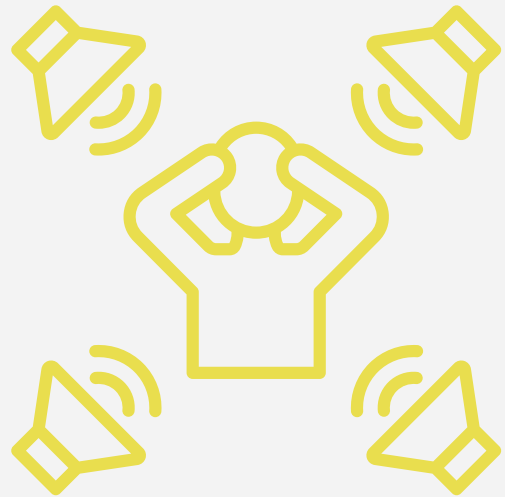
Les nuisances sonores sont surtout les bruits répétitifs, intenses ou qui durent toute une journée. Il peut s'agir d'un bruit émis par un instrument de musique, du matériel de bricolage, le jardinage, les aboiements, un chantier environnant, etc.

Pour le respect de tous, merci d'être vigilants concernant les différentes nuisances possibles.

### Taille des haies

Afin de garantir la sécurité de tous et de préserver la qualité du cadre de vie dans la commune, il est rappelé aux habitants l'importance de l'entretien régulier des haies, arbres et plantations situés en limite de propriété.

Les propriétaires et locataires doivent veiller à ce que leurs végétaux n'empiètent pas sur les trottoirs, les routes ou les propriétés voisines, et qu'ils ne gênent pas la circulation des piétons ou des véhicules.



### Chiens

Pour des raisons d'hygiène et pour le bien être de tous les habitants de Vimont, merci de bien vouloir ramasser les déjections de vos chiens.

Il est important que l'ensemble des espaces de notre commune restent propres.

### Bricolage et jardinage

Merci de bien vouloir respecter les horaires fixés par arrêté pour la réalisation de vos travaux de bricolage ou de jardinage :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



## BALAYEUSE

Un nettoyage de la commune est effectué tous les deux mois. La balayeuse passera dans les rues de la commune les 15 juillet et 16 septembre 2026.

Afin de ne pas gêner le passage de la balayeuse, veillez à ne pas stationner vos véhicules en bordure de route (parking collectif et parking privé).

## FRELONS ASIATIQUES

Les frelons asiatiques sont présents dans le département du Calvados depuis 2011. Ils sont devenus responsables de fortes nuisances tant sur l'apiculture, la biodiversité que sur la santé et la sécurité publique. C'est durant l'été et l'automne que les énormes colonies de frelon asiatique créent le plus de dégâts.

Si vous constatez la présence d'un nid dans la commune, nous vous remercions de prévenir rapidement la mairie afin qu'une déclaration soit réalisée.



# Retour en images des événements Vimontais

## **Matinée de dégustation de tripes**

La matinée de dégustation de tripes a fait son retour le 1er mars dernier après une année d'absence en raison des travaux de rénovation de la salle des fêtes.

La salle des fêtes était pleine, autour de la confrérie de la Tripière d'or pour déguster les fameuses tripes à la mode de Caen.

Cette matinée tripes a été organisée par Vimont Animations.



## **Chasse aux oeufs**

Vimont Animations a organisé sa chasse aux oeufs le 4 avril dernier. L'occasion pour les jeunes vimontais de s'amuser en famille, de trouver les oeufs cachés et de déguster les chocolats confectionnés par l'ESAT de Colombelles.



## **Travaux du lotissement "Sémillon 2"**

Les travaux du lotissement "Sémillon 2" se sont poursuivis ces dernières semaines avec la réalisation des travaux de voiries.



## **Repas des aînés**

Le repas des aînés a eu lieu le 12 avril dernier à la salle polyvalente. 83 personnes ont répondu présentes à l'invitation lancée par la mairie. Un moment de convivialité autour d'un menu entièrement concocté par "Chez Dimitri", traiteur à Airan.



## **Cérémonie du 8 mai**

Les cérémonies célébrant la signature de l'armistice de la Seconde Guerre mondiale se sont déroulées le vendredi 8 mai en présence de la Gendarmerie et des pompiers.

Pour ne pas oublier celles et ceux qui sont morts pour la France.

